

# Libération

3 / 16  
1,2p\_l\_pg3\_nb  
918 cm<sup>2</sup>

Nezha Lahrichi plaide pour le volontarisme de l'Etat et le dispositif de redistribution



Nezha Lahrichi.

## Nezha Lahrichi plaide pour le volontarisme de l'Etat et le dispositif de redistribution

*Pour cette économiste qui a décortiqué le programme économique de l'USFP, l'exigence de solidarité n'est pas incompatible avec l'économie de marché. Bien au contraire, elle permet d'en accroître l'efficacité. Entretien.*

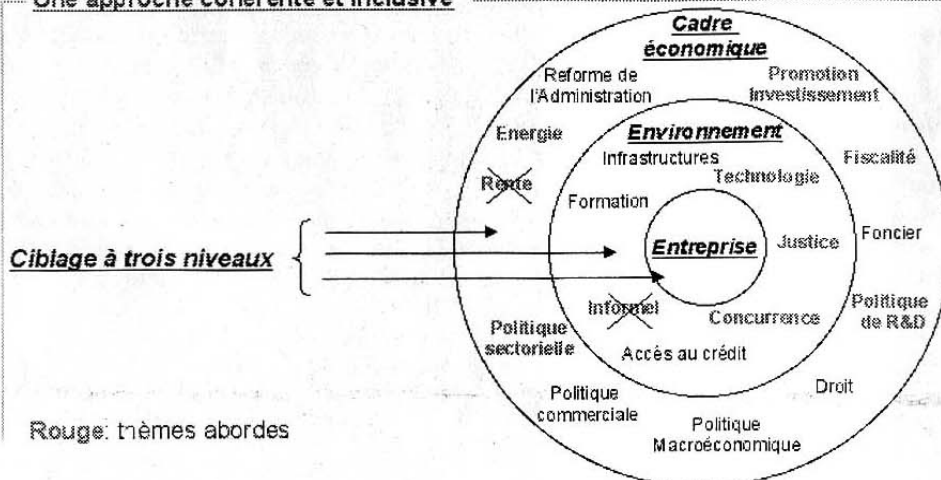
**Libé:** Dans votre intervention lors de la 1ère édition de l'Université Ittihadia sur le thème «Réforme et modernisation: Enjeux et perspectives», vous avez évoqué le modèle de développement marocain. Pouvez-vous esquisser ses contours ?

**Nezha Lahrichi:** Avant de répondre à votre question, permettez-moi de souligner que les théories et les politiques du développement n'ont cessé d'évoluer pour essayer d'apporter des éléments de réponse à la «bonne» stratégie de développement : de l'analyse économique qui considère qu'une politique de développement doit se concentrer sur la croissance économique pour entraîner une élévation du niveau de vie aux conceptions culturalistes du développement, en passant par les théories de la croissance endogène et celles qui mettent l'accent sur les facteurs institutionnels qui favorisent ou inhibent croissance et développement.

Il n'existe pas de formule établie pour parvenir au développement économique : aucun modèle économique n'a pu saisir les arcanes de la croissance économique au sein d'une société donnée. Chaque pays essaie d'apporter une réponse en tenant compte de son héritage culturel, son contexte géographique, physique économique et de son niveau de développement : pays industrialisé, émergent, mature ou

**Au cœur du programme économique de l'USFP est la reconnaissance que l'entreprise est au centre de la croissance mais que l'action de l'État en faveur de l'entreprise doit être exhaustive**

Une approche cohérente et inclusive



Les six leviers du développement durable

## Les six leviers du développement durable

**Comment construire des avantages comparatifs durables ? Comment réaliser une intégration sectorielle en mesure d'améliorer la valeur ajoutée locale contenue dans les exportations ?**

- Le compromis entre l'Etat et le marché :

Le Maroc se construit et a ouvert des chantiers qui nécessitent des milliards de dirhams d'investissement et il le fait dans le respect des équilibres macro-économiques sans creuser le déficit public. Quatre facteurs explicatifs :

Les établissements publics partici-

un renouvellement de l'action de l'Etat qui lui permet de continuer à jouer son rôle de promoteur du développement sans gêner le fonctionnement de l'économie de marché.

**Vous avez travaillé dans la commission de préparation du programme économique de l'USFP, quels sont les grands axes de ce programme et est-ce qu'ils s'inscrivent dans le schéma que vous venez de décrire ?**

Le programme se décline en six axes mais qu'on peut articuler autour de deux questions centrales :

L'entreprise, lieu de création des richesses et de l'emploi,

---

*Une gestion sociale du libéralisme est possible, le programme de l'USFP traduit un modèle de croissance social équilibré et durable.*

---

pent pour plus de la moitié à l'effort d'investissement du pays grâce, à leur assainissement, à leur restructuration et aux contrats-programmes, nouvelle génération.

Le système des concessions qui a permis la production d'énergie électrique, l'aménagement de zones industrielles, la distribution urbaine de l'eau, etc... Il reste à faire bénéficier les entreprises marocaines de ce type de contrat sur le même pied que les entreprises étrangères.

L'innovation au niveau du partenariat public/privé, à travers l'action de la CDG; celle-ci initie de grands projets structurants, assure le portage financier et attire les investissements privés ; c'est le cas du port Tanger-Med et du projet d'aménagement du Bourragreg.

Le bon usage qui est fait des recettes de privatisation à travers le Fonds Hassan II.

C'est pour dire que nous assistons à

La relance du pouvoir d'achat, c'est-à-dire, de la demande intérieure.

Les mesures proposées en faveur de l'entreprise visent d'abord le maintien et le renforcement de celles qui existent à travers des dispositions qui concernent la fiscalité, le financement, la participation des PME aux marchés publics, la limitation du délai de paiement etc... sans oublier l'usage des nouvelles technologies de l'information qui constituent un enjeu majeur de compétitivité.

Elles visent, aussi, la création de nouvelles entreprises (5000 PME en 5 ans) dans le cadre d'une politique sectorielle bien définie et déclinée au niveau régional. Mais le plus important, c'est l'objectif clairement affiché d'assainissement de l'environnement de l'entreprise à travers plusieurs actions.

La 1ère concerne la lutte contre l'économie de rente qui se traduit,

# Libération

3 / 16  
1,2p\_l\_pg3\_nb  
918 cm<sup>2</sup>

## Nezha Lahrichi plaide pour le volontarisme de l'Etat et le dispositif de redistribution

dans l'enfance...

La réponse que semble donner l'économie marocaine s'articule autour de quatre axes:

- L'horizon temporel long que permet l'institution monarchique:

Cet horizon autorise des options stratégiques dans la durée : plans décennaux pour le tourisme, l'habitat social, l'artisanat, l'aménagement du territoire...

Au-delà de cette visibilité, véritable atout pour l'élaboration et le suivi des politiques de développement, il est de plus en plus admis que les changements institutionnels, dont le rôle est déterminant dans le processus de développement, demandent du temps. En effet, les performances institutionnelles sont définies par des institutions formelles et informelles : normes, croyances, règles de jeu traditionnelles ; les institutions formelles peuvent être changées par des décrets et des lois mais les institutions informelles sont réfractaires au changement, c'est pourquoi les performances d'une économie demandent du temps : il faut une assise de normes qui s'impose aux acteurs et la création de ces normes s'inscrit dans une perspective de moyen et long termes.

- Le compromis entre les forces de la globalisation et la priorité donnée à la consolidation sociale:

Il est admis que la mondialisation présente des

opportunités mais aussi des risques qui affectent un monde rural fragile et les salariés non qualifiés, d'où l'action du gouvernement dans le domaine social particulièrement au niveau du monde rural : électrification, eau potable, désenclavement, développement des filières de production...et mise en œuvre de l'INDH qui tente de satisfaire aux exigences d'un développement humain.

Cependant, de nombreuses contraintes restent à lever, qu'il s'agisse du gap entre milieu rural et urbain, du faible niveau de qualification du capital humain ou des structures foncières et beaucoup reste à faire pour le monde rural qui comporte 45% de la population marocaine.

- La recherche d'un équilibre au niveau des piliers de la croissance :

La croissance économique est tirée essentiellement par la demande intérieure, qui représente 60% du PIB Réel ; or, il est important de l'asseoir, également, sur la demande externe.

Le repositionnement de l'économie à travers le programme «Emergence» est en train de se faire autour de grands secteurs considérés comme les métiers mondiaux du Maroc : offshoring, industrie automobile, aéronautique... mais de nombreuses questions restent posées :



Rencontre de l'USFP à Casablanca le 19 juillet 2007.

Ph: Laaraki

# Libération

3 / 16  
1,2p\_l\_pin\_nb  
864 cm<sup>2</sup>

## Les six leviers du développement durable

notamment, par la lutte contre les logiques de monopole de fait qui portent atteinte aux intérêts des autres entreprises et ne garantissent pas la fourniture des biens et services dans des conditions économiques efficaces et socialement avantageuses.

C'est dans cette mesure qu'on peut considérer la concurrence comme étant une valeur de gauche et le programme économique de l'USFP met l'accent sur le respect des règles concurrentielles, notamment, par la dynamisation de l'autorité de régulation de la concurrence.

La 2ème action concerne le secteur informel qui a été appréhendé dans sa double dimension : le secteur informel traditionnel qui joue un rôle de régulation sociale et dont la formalisation doit être progressive et l'économie informelle caractérisée par des activités et des comportements illicites (contrebande, contrefaçon, sous-facturation, etc.), qui impliquent une concurrence déloyale et menace le secteur industriel et ses emplois.

L'objectif est d'intégrer 25% de l'informel dans l'économie en 5 ans par des actions sur la fiscalité, la comptabilité et un système de conditionnalité incitatif pour le passage à l'économie

formelle comme la protection sociale et la garantie pour l'accès au crédit.

Le 2ème volet de l'agenda concerne la relance du pouvoir d'achat ; il y a lieu de souligner que la politique active de relance de la demande intérieure est préconisée en faisant la distinction entre deux catégories de populations : les vulnérables et les classes moyennes inférieures et médianes.

Chacune d'elle étant concernée par une politique de redistribution spécifique :

La redistribution directe est réservée aux 800.000 familles pauvres identifiées avec un effet immédiat sur leur niveau de vie ; c'est le programme «Forsa» qui se propose de distribuer une mensualité allant de 100 à 500 dh par famille mais sous réserve de conditions, dont la scolarisation assidue des enfants ;

La redistribution indirecte à travers la fiscalité, des réductions de prix, etc... est réservée aux classes moyennes inférieures ou médianes.

Je me permets de préciser que cette démarche s'appuie sur l'évolution que connaît l'économie du développement et la nouvelle relation entre croissance et redistribution. Contrairement à l'analyse économique traditionnelle

selon laquelle une politique redistributive pouvait nuire à l'épargne et à la croissance, la théorie récente fait valoir que la croissance peut être favorisée par une politique de redistribution, de réduction des inégalités qui se traduisent par l'essor du marché intérieur.

Plusieurs études tendent à démontrer que la croissance dans une société égalitaire devrait être supérieure à celle dans une société inégalitaire, et la question qui se pose et à laquelle le programme de l'USFP apporte une réponse :

Quel type de politique de redistribution ? Quel ciblage ? Faut-il cibler les plus pauvres ou ceux de la classe moyenne inférieure qui sont le plus susceptibles de sortir du piège de la trappe à pauvreté.

Nous avons associé les deux politiques pour dire que le développement du marché intérieur et de la classe moyenne est essentiel au développement de notre pays. Nous sommes, bien, au cœur du 3ème point du modèle économique évoqué, à savoir l'équilibre recherché au niveau des piliers de la croissance économique.

Propos recueillis  
par N.A

## L'Etat et le marché

**L**e référentiel idéologique de la gauche repose sur deux principes : Le volontarisme de l'Etat et le dispositif de redistribution.

L'adéquation du programme économique de l'USFP avec ce référentiel peut être établie en mettant en évidence le fait que le rôle de l'Etat est bien défini et que ses compétences sont maintenues dans les domaines où son intervention est nécessaire dans notre pays qui, malgré les avancées réalisées depuis la mise en place du gouvernement d'alternance, n'a pas encore gagné la bataille du développement.

Il s'agit bien d'un Etat stratège qui veille à la définition et à l'impulsion des politiques sectorielles ; en particulier, je tiens à souligner que la politique de la Recherche/Développement et de l'Innovation a acquis un nouveau statut car elle est au cœur de la nouvelle croissance. Il est prévu de doubler les dépenses de Recherche/Développement, l'objectif de 1,5% du PIB a été retenu.

Il s'agit, aussi, de l'Etat régulateur qui assure le bon fonctionnement de l'économie de marché.

Il s'agit, surtout, de l'Etat qui a recentré son action sur les secteurs sociaux et auxquels il consacre, déjà, plus de la moitié du budget de l'Etat.

*Interview*  
*Journal Libération*

*Nezha LAHRICHI*  
*18 juillet 2007*

*I . Dans votre intervention lors de la 1<sup>ère</sup> édition de l'Université ITIHADIA sur le thème « Réforme et modernisation : Enjeux et perspectives », vous avez évoqué le modèle de développement marocain. Pouvez-vous esquisser ses contours ?*

Avant de répondre à votre question, permettez-moi de souligner que les théories et les politiques du développement n'ont cessé d'évoluer pour essayer d'apporter des éléments de réponse à la « bonne » stratégie de développement : de l'analyse économique qui considère qu'une politique de développement doit se concentrer **sur la croissance économique** pour entraîner une élévation du niveau de vie aux **conceptions culturalistes** du développement, en passant par les théories de la croissance endogène et celles qui mettent l'accent sur les **facteurs institutionnels** qui favorisent ou inhibent croissance et développement.

Il n'existe pas de formule établie pour parvenir au développement économique : aucun modèle économique n'a pu saisir les arcanes de la croissance économique au sein d'une société donnée. Chaque pays essaie d'apporter une réponse en tenant compte de son héritage culturel, son contexte géographique, physique économique et de son niveau de développement : pays industrialisé, émergent, mature ou dans l'enfance...

**La réponse que semble donner l'économie marocaine** s'articule autour de quatre axes :

#### **1- L'horizon temporel long que permet l'institution monarchique :**

Cet horizon autorise des options stratégiques dans la durée : plans décennaux pour le Tourisme, l'Habitat social, l'Artisanat, l'Aménagement du territoire...

Au-delà de cette visibilité, véritable atout pour l'élaboration et le suivi des politiques de développement, il est de plus en plus admis que les changements institutionnels, dont le rôle est déterminant dans le processus de développement, demandent du temps. En effet, les performances institutionnelles sont définies par **des institutions formelles** et **informelles** : normes, croyances, règles de jeu traditionnelles ; les institutions formelles peuvent être changées par des décrets et des lois mais les institutions informelles sont

réfractaires au changement, c'est pourquoi les performances d'une économie demandent du temps : il faut une assise de normes qui s'impose aux acteurs et la création de ces normes s'inscrit dans une perspective de moyen et long terme.

## **2- Le compromis entre les forces de la globalisation et la priorité donnée à la consolidation sociale :**

Il est admis que la mondialisation présente des opportunités mais aussi des risques qui affectent un monde rural fragile et les salariés non qualifiés, d'où l'action du gouvernement dans le domaine social particulièrement au niveau du monde rural : électrification, eau potable, désenclavement, développement des filières de production...et mise en œuvre de l'INDH qui tente de satisfaire aux exigences **d'un développement humain.**

Cependant de nombreuses contraintes restent à lever qu'il s'agisse du gap entre milieu rural et urbain, du faible niveau de qualification du capital humain ou des structures foncières et beaucoup reste à faire pour le monde rural qui comporte 45% de la population marocaine.

## **3- La recherche d'un équilibre au niveau des piliers de la croissance :**

La croissance économique est tirée essentiellement par la demande intérieure, qui représente 60% du PIB Réel ; or il est important de l'asseoir, également, sur la demande externe.

Le repositionnement de l'économie à travers le programme « Emergence » est entrain de se faire autour de grands secteurs considérés comme les métiers mondiaux du Maroc : offshoring, industrie automobile, aéronautique...mais de nombreuses questions restent posées :

- ✓ Comment construire des avantages comparatifs durables ?
- ✓ Comment réaliser une intégration sectorielle en mesure d'améliorer la valeur ajoutée locale contenue dans les exportations ?

#### **4- Le compromis entre l'Etat et le marché :**

Le Maroc se construit et a ouvert des chantiers qui nécessitent des milliards de dirhams d'investissement et il le fait dans le respect des équilibres macro-économiques sans creuser le déficit public ? Quatre facteurs explicatifs :

- ✓ Les établissements publics participent pour plus de la moitié à l'effort d'investissement du pays grâce, à leur assainissement, à leur restructuration et aux contrats-programmes, nouvelle génération.
- ✓ Le système des concessions qui a permis la production d'énergie électrique, l'aménagement de zones industrielles, la distribution urbaine de l'eau etc...Il reste à faire bénéficier les entreprises marocaines de ce type de contrat sur le même pied d'égalité que les entreprises étrangères.
- ✓ L'innovation au niveau du **partenariat public/privé**, à travers l'action de la CDG ; celle-ci initie de grands projets structurants, assure le portage financier et attire les investissements privés ; c'est le cas du port Tanger-Med et du projet d'aménagement du Bouragreg.
- ✓ Le bon usage qui est fait des recettes de privatisation à travers le fonds Hassan II.

**C'est pour dire que nous assistons à un renouvellement de l'action de l'Etat qui lui permet de continuer à jouer son rôle de promoteur du développement sans gêner le fonctionnement de l'économie de marché.**

*II- Vous avez travaillé dans la commission de préparation du programme économique de l'USFP, quels sont les grands axes de ce programme et est-ce qu'ils s'inscrivent dans le schéma que vous venez de décrire ?*

Le programme se décline en six axes mais qu'on peut articuler autour de deux questions centrales :

- ✓ L'entreprise, lieu de création des richesses et de l'emploi,
- ✓ La relance du pouvoir d'achat, c'est-à-dire, de la demande intérieure.

Les mesures proposées en faveur de l'entreprise visent d'abord le maintien et le renforcement de celles qui existent à travers des dispositions qui concernent la fiscalité, le financement, la participation des PME aux marchés publics, la limitation du délai de paiement etc... sans oublier l'usage des nouvelles technologies de l'information qui constituent un enjeu majeur de compétitivité.

Elles visent, aussi, la création de nouvelles entreprises ( 5000 PME en 5 ans) dans le cadre d'une politique sectorielle bien définie et déclinée au niveau régional. Mais le plus important, c'est l'objectif clairement affiché d'assainissement de l'environnement de l'entreprise à travers plusieurs actions.

La 1<sup>ère</sup> concerne, la lutte contre l'économie de rente qui se traduit, notamment, par la lutte contre les logiques de monopole de fait qui portent atteinte aux intérêts des autres entreprises et ne garantissent pas la fourniture des biens et services dans des conditions économiques efficaces et socialement avantageuses.

C'est dans cette mesure qu'on peut considérer la concurrence comme étant une valeur de gauche et le programme économique de l'USFP met l'accent sur le respect des règles concurrentielles, notamment, par la dynamisation de l'autorité de régulation de la concurrence.

La 2<sup>ème</sup> action concerne le secteur informel qui a été appréhendé dans sa double dimension : le secteur informel traditionnel qui joue un rôle de régulation sociale et dont la formalisation doit être progressive et l'économie informelle caractérisée par des activités et des

comportements illicites (contrebande, contrefaçon, sous facturation etc..), qui impliquent une concurrence déloyale et menace le secteur industriel et ses emplois.

L'objectif est d'intégrer 25% de l'informel dans l'économie en 5 ans par des actions sur la fiscalité, la comptabilité et un système de conditionnalité incitatif pour le passage à l'économie formelle comme la protection sociale et la garantie pour l'accès au crédit.

Le 2<sup>ème</sup> volet de l'agenda concerne la relance du pouvoir d'achat ; il y a lieu de souligner que la politique active de relance de la demande intérieure est préconisée en faisant la distinction entre deux catégories de populations : Les vulnérables et les classes moyennes inférieures et médianes.

Chacune d'elle étant concerné par une politique de redistribution spécifique :

- ✓ La redistribution directe est réservée aux 800 000 familles pauvres identifiées avec un effet immédiat sur leur niveau de vie ; c'est le programme « Forsa » qui se propose de distribuer une mensualité allant de 100 à 500 DH par famille mais sous réserve de conditions, dont la scolarisation assidue des enfants,
- ✓ La redistribution indirecte à travers la fiscalité, des réductions de prix ect... est réservée aux classes moyennes inférieures ou médianes.

Je me permets de préciser que cette démarche s'appuie sur l'évolution que connaît l'économie du développement et **la nouvelle relation entre croissance et redistribution**. Contrairement à l'analyse économique traditionnelle selon laquelle une politique redistributive pouvait nuire à l'épargne et à la croissance, la théorie récente fait valoir que la croissance peut être favorisée par une politique de redistribution, de réduction des inégalités qui se traduisent par l'essor du marché intérieur.

Plusieurs études tendent à démontrer que la croissance dans une société égalitaire devrait être supérieure à celle dans une société

inégalitaire, et la question qui se pose et à laquelle le programme de l'USFP apporte une réponse :

- ✓ Quel type de politique de redistribution ? Quel ciblage ?
- ✓ Faut-il cibler les plus pauvres ou ceux de la classe moyenne inférieure qui sont le plus susceptibles de sortir du **piège de la trappe à pauvreté**.

Nous avons associé les deux politiques pour dire que le développement du marché intérieur et de la classe moyenne est essentiel au développement de notre pays. Nous sommes, bien, au cœur du 3<sup>ème</sup> point du modèle économique évoqué, à savoir, l'équilibre recherché au niveau des piliers de la croissance économique.

*III – Qu'en est il du 2<sup>ème</sup> axe du modèle présenté, soit le compromis entre l'Etat et le marché et dans quelle mesure les éléments du programme de l'USFP s'inscrivent-ils dans une politique économique de gauche ?*

Je commencerai par rappeler que le référentiel idéologique de la gauche repose sur deux principes : Le volontarisme de l'Etat et le dispositif de redistribution.

L'adéquation du programme économique de l'USFP avec ce référentiel peut être établi en mettant en évidence le fait que le rôle de l'Etat est bien défini et que ses compétences sont maintenues dans les domaines où son intervention est nécessaire dans notre pays qui, malgré les avancées réalisées depuis la mise en place du gouvernement d'alternance, n'a pas encore gagné la bataille du développement.

Il s'agit bien d'un **Etat stratège** qui veille à la définition et à l'impulsion des politiques sectorielles ; en particulier, je tiens à souligner que la politique de la Recherche/Développement et de l'Innovation a acquis un nouveau statut car elle est au cœur de la nouvelle croissance. Il est prévu de doubler les dépenses de Recherche/Développement, l'objectif de 1,5% du PIB a été retenu.

Il s'agit, aussi, de **L'Etat régulateur** qui assure le bon fonctionnement de l'économie de marché.

Il s'agit, surtout, de l'Etat qui a **recentré son action sur les secteurs sociaux** et auxquels il consacre, déjà, plus de la moitié du budget de l'Etat.

Quant au dispositif de redistribution, il vient d'être décrit ; son objectif est certainement social, lutte contre les inégalités et partage des richesses mais il est également économique puisqu'il permet d'actionner les deux moteurs de la croissance économique : l'offre et la demande. En outre, l'exigence de solidarité n'est pas incompatible avec l'économie de marché, bien au contraire, elle permet d'en accroître l'efficacité.

En définitive, une gestion sociale du libéralisme est possible, le programme de l'USFP traduit un modèle de croissance social équilibré et durable.